

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 9

Artikel: Le choix d'un député
Autor: Woelfli, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225711>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENO
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne



ON CROUO GIEUX QUE L'A ZU SON COMPTO

DE tot teimps lâ a zu dâi pandoûre, dâi bregand et dâi dzein que no vâliant mau. Quand sè fant accrotsî, vant portâ l'âo tsausse dèvant lo dzudzo. que badene pas, et pu aprî via po Bochud.

Seulameint pè clli Bochud, lâi sant tant bin, qu'èin a que sant tot benaise, quand vint l'hivè, de pouâi lâi refère onna passâie. Cein sè compreind, lo directeu l'è pardieu on tant galé hommo, que sâ tant bin lè preindre et ti clliâo que lâi ant zu èta ein peinchon, se failâi, vôte-rant ti por li. Respect !

Mâ lâi a dâi dzein que l'âmant mî fère leu mîmo lè dzudzo. Stausse, se lâi a on craset que lè z'insurte, n'a pas sè pllieindre, lâi fôtant onna motcha et on tire-tè-lèvé que cein l'âo fâ passâ l'einvya de recoumeinci. Demandâ pî à Cougnemo.

Clli Cougnemo, l'ètai la sixièma ruva d'on tenomobile. on galaboutein, bon à rein qu'à bambanâ et à tsecagnî, adî la leinga âo mor, niâffet, pandoûre et larro, lè coûte ein long, tserropa du que l'avâi èta fé. Tot cein que l'âmâve l'è l'ovràdzo qu'ètai fini, lo sâocesson que n'ètai pas medzî et lo chenique que n'ètai pas bu.

E-te possibillio âo mondo que lâi ausse dâi dzein dinse su la terra. Se Cougnemo ein n'ètai pas ion, crâide-vo que porri vo dère son nom ? Lâi a dâi z'affère qu'on n'einveinte pas.

Dan, clli Cougnemo l'avâi tant robâ pè lo velâdzo, sein sè fère preindre, que la marchandi coumeinciève à manquâ. L'avâi dan décidâ de recoumeinci sa vya, mâ dein on autro velâdzo, mîmameint que l'è, vouâ, bo et bin onna petite vela.

Onna né, va sè poustâ on bocon ein dèfro dâo velâdzo, n'on cârô soran, qu'on n'arâi pas oiù criâ : « Ao sâco ! » et sè peinse :

— Vu arretâ lo premi que passe et lâi demandâ, po l'apprevaisî, quinn' hâora l'è. Et pu aprî, lâi derî : « La bossa âo la vya ».

Manque pas. Quand bin la né l'ètai nâire quemet on for de bolondzî, on hommo l'è venu à passâ. Cougnemo va vè li et lâi fâ :

— Quinn' hâora è-te ?

L'hommo, que l'ètai lo guiet que fasâi sa veryâ et qu'avâi on chetton pè lè man, s'è tot tsaud dèmaufyâ que l'avâi affère avoué on che-napan. Ne fâ ne ion ne dou. Sè recoule de trâi pî, fâ volâ son chetton ein derâi, lo ramîne ein dèvant à lè fère sublliâ, et pu... mrrau su la rîta à Cougnemo ein lâi deseint :

— Il a sonnè une !

Ma fâi, Cougnemo l'a vu lè z'èpèlue. S'è peinsâ : A Dieu mè reinde ! et l'a fusâ via, âo dissime galop, tant que pouâve èteindre, la rîta quemet lè tsat quand vâyant on tsin.

Et on arâi pu l'ouère que desâi :

— L'è bin veré, l'è onn' hâora. A onna chet-

tenaie pè hâora, heurusameint que n'è pas reincontrâ clli coo onn' hâora pe vito... à la miné !
Marc à Louis.

GRIPPE !

*Un soir, rentrant à la maison
Le cervelet en pamoison
Et, dans la gorge
Un feu de forge.
J'ai dit, délaissant mon souper :
« Je crois bien que je suis grippé ! »*

*A ce moment, trois camarades
Vinrent à ma porte sonner :
— « Viens avec nous, on se balade
« Ce soir, et l'on veut t'emmener
« Pour une bringue
« Qui se distingue. »*

*J'ai répondu : « Laissez-moi seul
« Avec ma tasse de tilleul ! »
— Quoi, du tilleul ? Ma pauvre femme,
Me versant le liquide infâme,
En conclut, le regard baissé :
« Du tilleul !... Il est bien pincé ! »*

*Mon docteur, faisant sa tournée
Le lendemain,
Arriva dans la matinée,
Me prit la main,
Interrogea son thermomètre,
Et décida de me soumettre
Au régime sec et lacté,
« C'est la grippe, à n'en pas douter,*

*« Elle est bénigne, cette année
« Mais, cependant,
« Soyez prudent,
« Un engorgement du poumon,
« L'hématurie ou le flegmon.
« La bronchorée.
« La gastrorrhée,
« L'hépatite ou le choléra,
« Et cætera, et cætera... »*

*Je pensais, avec amertume :
« La grippe est bénigne à part ça
« Ell' commenc' comme un coryza...
« Mais qu'est-c' que j'vais prend'
pour mon rhume ! »*

*Enfin, après avoir passé
Huit jours, enfoncé
Dans les draps, l'estomac en panne,
Au régime de la tisane
Et du sirop.*

*Je suis guéri, je me promène,
Je prends le chemin du bureau,
Et je vois, sortant du bistrot,
Maint copain joyeux qui s'amène.
Et s'écrie, en voyant mon teint
Pâle, mon regard plus qu'éteint
Et ma mine défaite :
« Alors... on fait toujours la fête ?... »*

Le bon motif. — Madame, d'un ton sévère. — Il me semble, ma fille, que cet agent de police vient bien souvent vous rendre visite. J'espère au moins que c'est pour le bon motif ?

La petite bonne. — Oh ! pour ça, oui, madame. Pensez donc qu'il a déjà commencé à me dire que je fais bien mal la cuisine...

LE CHOIX D'UN DEPUTE

LA séance de la municipalité de Brantigny était orageuse, ce soir-là, plus embrouillée encore que celle où il s'agissait d'augmenter le traitement du régent, l'année dernière. Il y avait de quoi échauffer les esprits. On devait désigner le candidat du district pour les élections au Grand Conseil.

Dans la salle basse attenante au café de « l'Hôtel-de-Ville », la municipalité était au grand complet. Le syndic Deladoue Jean-Louis, après avoir liquidé le menu fretin des questions à l'ordre du jour, avait abordé l'objet principal : la désignation d'un candidat aux élections prochaines. Il était près de minuit et personne n'avait encore avancé franchement un nom. Chacun tournait « autour du pot », pour un motif bien simple. Chaque municipal espérait secrètement être proposé et n'osait pas se présenter lui-même. Il faisait chaud et personne, pas même le garde-champêtre fonctionnant comme huis-sier, n'avait encore osé sonner pour avoir quelque chose à boire.

Pour la dixième fois, le syndic avait agité la sonnette :

— Voyons ! Tâchez-voir de faire une proposition sérieuse. On ne manque pas d'hommes capables de faire un député, dans notre commune. Il se fait tard et on ne peut pourtant pas coucher ici. Et puis, si vous aviez aussi soif que moi, il y a longtemps qu'on aurait trouvé notre candidat.

Cette fâcheuse hésitation avait son origine dans les ambitions personnelles. Le syndic estimait que l'honneur d'être candidat lui revenait de droit, puisqu'il était syndic. Le père Péclot, vice-président de la municipalité, parce que son grand-père avait été député. Timbrelet, boursier et notaire, parce qu'il avait la plus belle écriture de la commune. Brocante, le pintier, parce que son beau-frère venait d'être nommé commis au Château, à Lausanne et Cognebin, le maréchal, parce qu'il croyait bonnes toutes les idées qu'il forgeait pour lui-même. Mais... se proposer soi-même, ce sont des choses qui ne se font pas, n'est-ce pas !

En présence d'un tel mutisme, le syndic se fâcha.

— Si personne ne veut faire de propositions, je lève la séance. Je ne tiens pas à rentrer chez moi, sans pouvoir renseigner ma femme sur le candidat choisi. Vous la connaissez. Ce serait la brouille pour une semaine au moins.

Voyant le syndic, pourtant un homme pondéré, se démonter, le père Péclot se lève :

— Y a pas ! Il faut se sortir de là, que diable ! Je propose qu'on fasse une loterie !

Stupéfaction générale. Bourbaki, le garde-champêtre qui allait passer à la salle à boire, s'arrête franc. Le syndic qui avait déjà ramassé sa paperasse, regarde son vice-président :

— Voyons ! Explique-toi, François ! On n'est pas ici pour entendre des gandoises. Qu'est-ce que tu chantes, avec ta loterie

Le père Péclot qui n'est pas orateur :
— Si j'ai dit « une loterie », c'est que j'entends qu'on tire au sort. C'est pourtant bien simple. Puisque personne n'a ouvert le bec pour faire une honnête proposition, eh bien, on n'a qu'à inscrire chacun sa préférence sur un bout

de papier ; on les mettra tous dans le chapeau du syndic, une main innocente tirera au sort et tout sera dit.

Ainsi dit, ainsi fait. Chacun inscrit un nom sur le petit bulletin distribué par David, l'assesseur. Bourbaki passe le grand feutre noir du syndic pour cueillir les bulletins. Bien entendu, chacun avait voté pour lui-même.

Le syndic, l'urne électorale improvisée en main, se lève :

— Bourbaki ! Dis-voilà à Rosa, la fille de salle, de passer jusqu'ici !

Et voilà donc Rosa, une gentille blonde, toute souriante, devant le syndic.

— Mademoiselle Rosa ! On a besoin d'une main innocente pour tirer au sort. Si je ne suis pas indiscret, votre main... afin... votre gracieuse personne, remplit-elle cette condition ?

Rosa, ne comprenant que vaguement la question du syndic, rougit légèrement et répond :

— Che feux pien tirer les bedits pouts de bapier, mais je ne gombrends bas bourquoi il faut être innocente bour ça. Chai mon Hans, mon « Schatzeli » et il m'écrit seulement une fois tous les six mois. Gomme ça, che grois que je suis innocente.

Cette déclaration mit en gaîté toute la municipalité, en dépit de l'appréhension mal déguisée de chacun.

— Ça va bien, ma fille, lui dit en riant le syndic. Puisque vous en êtes encore aux billets doux, avec Hans, il n'y a point de mal et vous pouvez nous sortir d'embarras, en prenant un billet, mais un seul, dans mon chapeau.

Et il lui tendit son large couvre-chef. Rosa plongea donc une main supposée innocente dans le feutre syndical et en sortit un bulletin qu'elle tendit au syndic. Celui-ci le garda un instant dans sa main qui tremblait légèrement. Quel sera celui que le sort désignera ? Tous les visages étaient crispés, dans l'attente du nom que ce petit bout de papier allait révéler et qui allait réaliser ou détruire leur espoir. Cette minute décisive leur semblait ne vouloir s'écouler.

Lentement, les doigts malhabiles du chef de la commune déplient le billet. Le notaire Timbrelet avait tout d'un coup un accès de toux nerveux. L'assesseur essayait ses besicles et Bourbaki, qui n'était pourtant pas intéressé dans la question, oubliait de tirer sur son brûlot.

L'instant était solennel. La voix du syndic sonnait comme un grelot fêlé.

— Deladouve, Jean-Louis !

Ainsi, le sort avait décidé, en faisant un homme satisfait et quatre plus ou moins déçus. Puis, comme à regret, chacun tendit la main à l'élu du sort. Le père Péclot, le premier, le félicita.

— Bravo, syndic ! Comme de juste, c'est bien à toi que ça revenait. Il nous faut des hommes comme toi, pour aller à Lausanne, défendre nos intérêts.

Le boursier ajoutait :

— Je ne sais pourquoi on a perdu notre temps à faire ce tirage au sort. Chacun, et moi le premier, on était d'accord que tu étais le seul qui méritait d'être porté sur la liste du parti. Cognébin, le maréchal, membre adjoint, ne perdit pas son temps à d'hypocrites félicitations :

— Cette fois, on peut aller boire un verre. J'ai une de ces soifs...

Et le syndic, pour mettre tout le monde d'accord, appela :

— Rosa ! Apportez-voilà un litre de « Clos du Centenaire » à la table ronde !

* * *

La pendule du syndic et candidat-député marquait déjà un bon bout du lendemain, lors que le pas pesant du maître du logis réveilla Madame la syndic.

— C'est le moment de te ramener, Jean-Louis ! Et puis, seras-tu député ou bien quoi ?

La voix de la Marianne était plutôt menaçante. Son mari, sentant l'orage, se hâta de la rassurer.

— Oui, ma bonne, ne te fâches pas d'avance !

Ça y est. Ton homme sera candidat, grâce à Rosa qui...

— Quoi, Rosa ? Que bafouilles-tu ? Qu'est-ce que la Rosa a à voir là-dedans ?

Le syndic, après avoir expliqué à Marianne de quoi il retournait avec cette Rosa, se glissa lourdement entre les draps et, d'une voix pâteuse, ajouta :

— Ecoute ! Dans toutes les questions difficiles à résoudre, il faut toujours chercher la femme, même si elle ne s'appelle pas Rosa.

Bonsoir. Bonne nuit ! F. Wælfli.

Renard argenté. — Lorsque dans une commune montagnarde, on voulut créer une vaste installation pour l'élevage du renard argenté, les promoteurs de l'entreprise allèrent, de maison en maison, à la quête de nouveaux actionnaires. Arrivés chez le vieux Gédéon, ils frappèrent longtemps à la porte du chalet avant de pouvoir entrer. Enfin, installés dans la cuisine, en face du foyer, ils exposèrent longuement le motif de leur visite.

D'abord le vieux Gédéon ne répondit rien, puis, quand il vit tous les yeux braqués sur lui, il caressa sa barbe en broussailles et déclara avec un petit air narquois :

— Vous êtes trop polis, mes bons messieurs, d'être venus me voir. Je crois avoir compris ce que vous voulez de moi, mais vous savez, par le temps qui court, on est bien plus renard qu'argenté !

J. des S.

L'INCONVENIENT DES HOMONYMES



Il y avait, dans la même ville, deux boulangers qui s'appelaient tous les deux Martin, l'un Jules, l'autre Julien. Ce dernier mourut. L'avis mortuaire portait « J. Martin, boulanger ». Du fait de cette imprécision, Jules reçut une avalanche de condoléances et même des fleurs et des couronnes. Afin de prouver qu'il n'était pas mort, il assista au convoi funèbre de Julien. Puis, réfléchissant que cette confusion pouvait porter préjudice à ses affaires, il commença à faire la tournée de ses clients qui étaient pintiers. Il commanda trois décis chez chacun et disait à la sommelière : « Dites-moi, Mademoiselle Adèle (ou Alice ou Albertine) ! Voulez-vous dire au patron que c'est pas moi qui suis mort et que je me recommande toujours. N'oubliez pas de lui dire ça, n'est-ce pas ! »

Mais ces tournées quotidiennes pendant trois semaines, dans le but de faire constater qu'il était encore du nombre des vivants, finirent par altérer sa santé, à force de se désaltérer. Jules alla donc trouver son médecin. Celui-ci, quelque peu au courant du manège de son client, après l'avoir ausculté, lui dit :

— Pour le moment, rien de grave. Mais si vous continuez encore pendant quelques semaines à vous ressusciter auprès de vos clients, vous finirez par préparer votre enterrement pour « à de bon », cette fois-ci.

LES « EXA » SONT LA !



ES journalistes, l'automne venu, ne peuvent parler de la chute des feuilles sans faire allusion à l'arrivée, toujours intempestive, des feuilles d'impôt.

Au printemps, l'on pourrait tracer un parallèle inédit entre l'éclosion timide des premières feuilles et la distribution de celles d'examens.

Dans la salle récurée et décorée, sous l'œil paternel de MM. les examinateurs endimanchés et rasés « de près », les écoliers vont affronter les participes et les règles de trois.

Les fillettes, coquettes de naissance, souriront aux difficultés orthographiques et aux experts tandis que les garçons, plus versés dans les sciences exactes que dans la subtilité des accords grammaticaux, appliqueront le théorème de M. Pythagore avec une satisfaction évidente.

Comme toujours, la dictée sera jugée trop « dure » par les faibles et trop facile par les forts. Ce sera sans doute un joli petit bout de texte inoffensif, farci de « à » et de « où », agrémenté d'un ou deux « quant à » et orné d'une demi-douzaine de mots archi-connus tels : cornouillers, pythie, frayère (j'en passe, et des meilleurs). Quant aux participes passés variés, ils seront assaisonnés à toutes les sauces.

Vous pouvez être certains que la maîtresse fera toutes les liaisons et s'attardera plus que suffisamment sur les doubles consonnes... « Les zespriets zétaient zexcités zausssi... »

Pour donner du courage aux enfants, les problèmes seront imprimés sur des feuilles aux vives couleurs ? On y retrouvera un pot-pourri sur des airs connus un salmigondis de mesures, des exercices où il sera question de trains qui partent de A et de B, ou d'un bassin qui se remplit et se vide simultanément.

A la « récré », des groupes exubérants vont se former : « Combien de « t » as-tu mis à probubérance ? » « Combien as-tu trouvé au problème des œufs cassés ? »

Et il y aura des pleurs et des grincements de dents.

On arrivera aux examens oraux le cerveau meublé abondamment. Pauline regardera avec envie et anxiété les experts : ce monsieur chauve est-il sévère ? ce petit frisé qui discute mystérieusement avec M. le régent veut-il la mort du candidat ou sa promotion ? et le gros qui lit sur la carte, les mains au dos, aime-t-il les petites filles ? Jean murmura comme une litanie : Morgarten 1315, Sempach 1386, Naefels 1388. Sa sœur Marthe énumérera inlassablement les os du squelette. Au fond la salle, le fils du syndic, les yeux rivés à la carte murale au 200.000me redira, comme dans un rêve : « Zoug, jolie petite ville sur le lac du même nom, 8000 habitants... »

Avec une émotion bien compréhensible, on ira tirer le billet fatal : les satisfaits se frottent le ventre avec vigueur tandis que les déçus prennent des airs d'enterrement auxquels les experts les plus irascibles ne restent jamais insensibles.

Les bons élèves ont le trac et montrent une assurance de condamné à mort. Les mauvais élèves savent bluffer mieux que des joueurs de poker.

Ils parlent haut, sans s'arrêter, répondent spontanément et avec fermeté aux questions qu'on ose leur poser si bien que, sans avoir le temps de contrôler leurs affirmations, on sanctionne par la note maximum les plus ineffables bêtises.

On se retrouvera dans le préau : Louise pleure parce qu'elle est tombée sur le seul sujet qu'elle ne savait pas par cœur ; Louis se tord les côtes parce qu'il a eu le seul sujet qu'il avait tant soit peu répété le matin même.

Le soir, les enfants raconteront avec force détails les péripéties de la journée :

— Papa, Edouard a eu 7 de zoologie parce qu'il a répondu que le dromadaire avait deux jambes.

— Et toi ?

— Moi, j'ai eu 8 parce que j'ai dit qu'il en avait trois.

Les experts corrigeront et apprécieront avec sagesse et indulgence. Ils riront sans doute quand la rédaction de Micheline leur arrivera sous les yeux :

« Le chat est une bête cylindrique ; il y en a deux espèces : les Angoras et les matous. »

Jean-Pierre se distinguera avec l'âne :

« L'âne est gris. La femelle s'appelle Annette et les petits hannetons. »

Il va sans dire que toutes les compositions se termineront par « j'aime bien le chat » et « j'aime bien l'âne », car si tous les sujets ne plaisent pas aux enfants, l'objet traité est toujours digne de leur affection.

Quant à moi, si je vous dis, à l'instar de ces petits, que j'aime bien les examens, c'est parce que je suis invité au banquet offert par les autorités communales pour clore l'année scolaire.

Les écoliers sont comme les champignons : il y en a des bons et des mauvais avec, entre deux, une multitude de « moyens ». Si donc, monsieur, votre fils a fait une moyenne piteuse, ne dites pas que le régent ne lui a rien appris, mais convenez que le fils n'est pas digne du père, que c'est un paresseux ou un peu doué.